

More help for more households

\$35 TO \$75 OFF YOUR ELECTRICITY BILL EACH MONTH

ONTARIO ELECTRICITY SUPPORT PROGRAM



To apply online or learn more about the program, visit:

OntarioElectricitySupport.ca

For questions please call:

1-855-831-8151 (toll-free)

1-800-855-1155 (TTY to TTY)
Or contact your local electricity utility

Who qualifies and what support can you receive?

If you are a customer of an electricity utility, and in a lower-income home, you may qualify.

The Ontario Electricity Support Program (OESP) applies a credit directly to your electricity bill **every month**.

The amount of each monthly credit you receive depends on two factors:

- How many people live in your home
- Your household's combined income

Effective May 1, 2017, the OEB increased the credit available by 50 per cent and expanded the eligibility criteria so that more lower-income households can benefit. If you are already enrolled, the increased credit will be automatically applied to your bill.

OESP monthly credit amounts by household income level

Level of household income (after tax)	Household size (number of people living in household)						
	1	2	3	4	5	6	7+
\$28,000 or less	\$45	\$45	\$51	\$57	\$63	\$75	\$75
\$28,001 – \$39,000		\$40	\$45	\$51	\$57	\$63	\$75
\$39,001 – \$48,000			\$35	\$40	\$45	\$51	\$57
\$48,001 – \$52,000					\$35	\$40	\$45

For example, a household with four people and an annual income of \$39,000 will receive an on-bill credit of \$51 each month.

If you live in a home heated with electricity, rely on certain medical devices requiring a lot of power or are part of an Indigenous community, you could qualify for a higher level of assistance.

Ready to apply?

- 1 Gather up the following:
 - Your electricity bill
 - Birthdates and names of all residents in your home as registered with the Canada Revenue Agency (CRA)
 - Social Insurance Numbers or Temporary Tax Numbers for all household members 18 and older
- 2 Fill out the application online at **OntarioElectricitySupport.ca** or call 1-855-831-8151 to have an application form mailed to you or to find an agency to help you.
- 3 CRA needs your consent to verify your income. Remember to print, sign and mail in the consent form that can be found online or with your paper application form. You'll find the mailing address on the consent form.

You will be notified of eligibility about four to six weeks after your completed application and signed consent form have been received.

Once approved, the credit will start to appear directly on your electricity bill.

You will receive OESP for two years before having to reapply.

Please note: If you have not filed an income tax return recently, or if your situation has changed since you last filed, you can apply for OESP through a designated agency listed on our website. You will need to bring all of the documents listed in Step 1 above, plus proof of your household income.

Plus d'aide pour plus de ménages
ÉCONOMISEZ DE 35 \$ À 75 \$
SUR VOTRE FACTURE
D'ÉLECTRICITÉ CHAQUE MOIS

PROGRAMME ONTARIEN
D'AIDE RELATIVE AUX FRAIS
D'ÉLECTRICITÉ



Pour vous inscrire ou pour en apprendre davantage sur le programme :

AideElectriciteOntario.ca

Si vous avez des questions, composez le :

1-855-831-8151 (sans frais)

1-800-855-1155 (ATS à ATS)
Vous pouvez aussi communiquer avec votre service public d'électricité

Qui est admissible et quelle est l'aide que vous pouvez recevoir?

Si vous êtes client d'un service public d'électricité et dans un ménage à faible revenu, vous pourriez être admissible.

Le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE) applique un crédit directement sur votre facture d'électricité **chaque mois**.

Le montant du crédit mensuel que vous recevrez dépendra de deux facteurs :

- le nombre de personnes vivant dans votre foyer;
- le revenu combiné de votre ménage.

À compter du 1^{er} mai 2017, la CEO a augmenté le crédit disponible de 50 pour cent et a élargi les critères d'admissibilité afin que davantage de ménages à faible revenu puissent en profiter. Si vous êtes déjà inscrit au programme, le crédit accru sera automatiquement appliqué sur votre facture.

Montant du crédit mensuel du POAFE selon le niveau de revenu du ménage

Niveau de revenu du ménage (après impôt)	Taille du ménage (nombre de personnes vivant au domicile)						
	1	2	3	4	5	6	7+
28 000 \$ ou moins	45 \$	45 \$	51 \$	57 \$	63 \$	75 \$	75 \$
28 001 \$ – 39 000 \$		40 \$	45 \$	51 \$	57 \$	63 \$	75 \$
39 001 \$ – 48 000 \$			35 \$	40 \$	45 \$	51 \$	57 \$
48 001 \$ – 52 000 \$					35 \$	40 \$	45 \$

Par exemple, un ménage de quatre personnes ayant un revenu annuel de 39 000 \$ recevra un crédit sur sa facture d'électricité de 51 \$ chaque mois.

Si votre domicile est chauffé à l'électricité, que vous avez besoin d'appareils médicaux consommant beaucoup d'énergie, ou que vous êtes membre d'une communauté autochtone, vous pourriez être admissible à un niveau d'aide plus grand.

Prêt à vous inscrire?

- 1 Réunissez les documents qui suivent :
 - votre facture d'électricité;
 - le nom et la date de naissance de tous ceux qui résident dans votre foyer, comme il est inscrit auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC);
 - les numéros d'assurance sociale ou les numéros d'imposition temporaire de tous les membres de votre ménage âgés de 18 ans et plus.
- 2 Remplissez la demande en ligne à **AideElectriciteOntario.ca** ou composez le 1 855 831-8151 pour recevoir par la poste un formulaire de demande ou pour trouver un organisme qui peut vous aider.
- 3 L'ARC a besoin de votre consentement pour vérifier votre revenu. N'oubliez pas d'imprimer, de signer et de poster le formulaire de consentement disponible en ligne ou avec votre formulaire de demande papier. Vous trouverez l'adresse postale sur le formulaire de consentement.

Vous serez avisé de votre admissibilité environ de quatre à six semaines après que votre formulaire dûment rempli et votre formulaire de consentement signé auront été reçus.

Une fois que vous êtes approuvé, le crédit commencera à apparaître sur votre facture d'électricité.

Vous recevrez le crédit du POAFE pendant deux ans, après quoi vous devrez vous réinscrire.

Remarque : Si vous n'avez pas produit une déclaration de revenus récemment, ou si votre situation a changé depuis votre dernière déclaration de revenus, vous pouvez présenter une demande au POAFE par l'entremise d'un organisme désigné dont le nom apparaît sur notre site Web. Vous devrez avoir en votre possession tous les documents inscrits à l'étape n° 1 décrite ci-dessus, ainsi qu'une preuve des revenus de votre ménage.